

## **LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »**

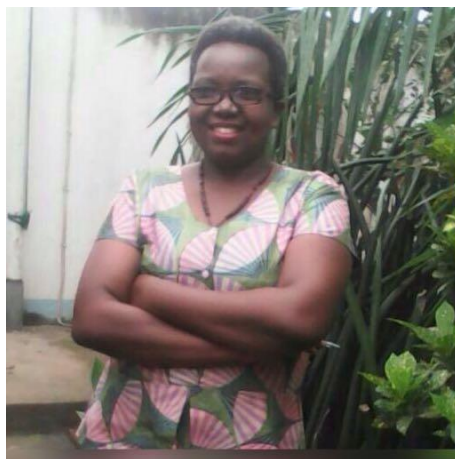
*Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991*



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

***Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°175 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».***

**Semaine du 12 au 18 août 2019**



***En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 18 août 2019, au moins 535 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.***

<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i> .....	3
<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME</i> .....	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i> .....	5
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE, DES ADMINISTRATIFS ET DES MILITAIRES</i> .....	5
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i> .....	5
<i>I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES AGENTS DU SNR</i> .....	6
<i>I.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES ADMINISTRATIFS ET DES POLICIERS</i> .....	8
<i>I.4. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i> .....	8
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i> .....	9
<i>III. CONCLUSION</i> .....	12

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**CDS** : *Centre de Santé*

**CNDD-FDD** : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

**CNL** : *Congrès National pour la Liberté*

**DPEFTP** : *Direction Provinciale de l'Education, de la Formation Technique et Professionnelle*

**ECOFO** : *Ecole Fondamentale*

**SNR** : *Service National de Renseignement*

**VBG** : *Violences Basées sur le Genre*

## ***0. INTRODUCTION***

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 10 personnes tuées dont 7 retrouvées cadavres, 5 victimes de VBG, 6 torturées et 5 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes identifiées, figurent un nourrisson et 2 mineurs tués.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des agents du SNR, des militaires, des policiers et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tueries, de tortures et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza.

## ***I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME***

### ***I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE***

#### ***I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE, DES ADMINISTRATIFS ET DES MILITAIRES***

##### **Trois corps sans vie des rwandais retrouvés en commune Bukinanyana, province Cibitoke**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 août 2019 indique qu'en date du 8 août 2019, vers le matin, trois corps sans vie ligotés ont été retrouvés par la population dans la forêt de la Kibira, sur la colline Nderama, en commune Bukinanyana, province Cibitoke. Selon des sources sur place, en date du 7 août 2019, dans la forêt de la Kibira, trois personnes de nationalité rwandaise ont été tuées par un groupe de voleurs composés par des Imbonerakure et quelques militaires œuvrant dans la forêt de la Kibira dirigés par l'administrateur communal de Bukinanyana, Bosco Hategekimana. Selon les mêmes sources, ces victimes venaient de vendre leurs vaches au marché de Ndora de la même commune et ont été dépouillées d'une somme de 6 000 000 fbu et de leurs cartes d'identités. En date du 8 août 2019, vers le matin, cet administrateur Bosco Hategekimana a ordonné leur enterrement précipité sans faire des enquêtes.

##### **Un membre du parti CNL tué en commune et province Muyinga**

En date du 18 août 2019, vers le soir, sur la colline et zone Rugari, commune et province Muyinga, le prénommé Grégoire, membre du parti CNL, a été tué à coups de couteaux et de machettes par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure ont blessé grièvement 9 autres membres dudit parti. Selon les mêmes sources, ces victimes qui rentraient des cérémonies d'inauguration d'une permanence provinciale de leur parti à Muyinga sont tombées dans une embuscade tendue par des Imbonerakure, à 15 km du chef-lieu de la province. Ces victimes ont été admises au service des urgences, à l'hôpital de Muyinga.

#### ***I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES***

##### **Un corps sans vie d'un enfant albinos retrouvé en commune Rugombo, province Cibitoke**

En date du 17 août 2019, vers le soir, au bord de la rivière Rusizi, sur la IV<sup>ème</sup> transversale Rugombo, colline Kagazi, commune Rugombo, province Cibitoke, un corps sans vie d'un albinos Bonheur Niyongabo, écolier en 5<sup>ème</sup> année à l'ECOFO Buseruko, originaire de la colline et commune Mugina a été retrouvé par des pêcheurs. Selon des sources sur place, le cadavre présentait plusieurs amputations, celles de la jambe droite, de la main gauche et de la langue. Selon les mêmes sources, l'enfant avait été enlevé à la maison, en date du 13 août 2019, par des gens non identifiés. L'administrateur communal de Rugombo, Béatrice Kaderi, a promis de mener une enquête et a dénoncé ce meurtre d'un enfant albinos. L'administration locale a ordonné l'enterrement sur place et une désinfection des lieux.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Ntega, province Kirundo**

En date du 17 août 2019, le corps sans vie de Jean Prosper Hitimana surnommé Gahungu de la colline Murungurira a été retrouvé au marché de ladite colline, commune Ntega, province Kirundo. Selon des sources sur place, il avait été déjà battu par des Imbonerakure à maintes reprises et il avait été fracturé le bras par le directeur de l'ECOFO Murungurira du nom de Gérard Ntukabumwe. Selon des sources sur place, ce directeur le reprochait d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, le corps sans vie se trouvait jusqu'en date du 18 août 2019 dans la rue et les auteurs de ce crime restent inconnus.

### **Un corps sans vie d'un membre du parti CNDD-FDD retrouvé en commune Nyabikere, province Karuzi**

En date du 13 août 2019, vers 6 heures du matin, sur la colline Rwandagararo, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karuzi, le corps sans vie du nommé Bukuru, âgé de 62 ans, membre du parti CNDD-FDD originaire de la même colline, a été retrouvé dans un caniveau près du centre de négoce de Rwandagararo. Selon des sources sur place, le corps avait des traces montrant que la victime a subi des coups de machettes au niveau de la tête. Selon les mêmes sources, les auteurs et le motif du crime ne sont pas encore connus.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rumonge**

En date du 12 août 2019, au bord du lac Tanganyika, zone Kirwena, commune et province Rumonge, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé. Selon des sources sur place, la victime qui était originaire de la commune Buganda, province Cibitoke exerçait le métier de pêcheur dans les eaux du lac Tanganyika et résidait sur la colline Gashasha de cette même zone.

## ***I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES AGENTS DU SNR***

### **Un membre du parti CNL torturé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 12 août 2019, vers 5 heures du matin, sur la colline Tenga, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Viateur Nduwayo, un des dirigeants du parti CNL en commune Mutimbuzi a été arrêté, tabassé et piétiné à la poitrine par Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR en commune Mutimbuzi sous l'ordre d'Elysée Nindorera, responsable du parti CNDD-FDD en commune Mutimbuzi. Selon des sources sur place, la victime a été embarquée dans un véhicule de Joe Dassin du type TI immatriculé D5067A et elle est arrivée au cachot du poste de police de la zone Rukaramu, le même jour, vers 21 heures, après avoir subi des actes de torture dans un endroit que cette victime n'a pas connu. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée d'abord d'être un membre influant du parti CNL en commune Mutimbuzi et ensuite d'avoir déchiré un drapeau du parti CNDD-FDD. C'est en date du 13 août 2019 que sa famille a pu connaître le lieu de sa détention et lui a rendu visite.

### **Un membre du parti CNL torturé en commune Ntega, province Kirundo**

En date du 13 août 2019, sur la colline Rwimbogo, commune Ntega, province Kirundo Pascal Nsengiyumva, membre du parti CNL a été battu, blessé et arraché 3 dents par Samson Rudigi, chef des Imbonerakure de la colline Rwimbogo. Selon des sources sur place, la victime venait de quitter le parti CNDD-FDD pour de bon et avait avoué qu'il ne reviendra plus à ce parti. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'Hôpital de Kirundo pour des soins de santé et attend sa guérison avant de porter plainte.

### **Un membre du parti CNL torturé en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 13 août 2019, vers 15 heures, sur la colline Rudaraza, zone Rutonganikwa, commune Buhiga, province Karuzi, Jean Claude Rujenagaheta, âgé de 34 ans, membre du parti CNL, a été tabassé et blessé au niveau de la tête et des bras par des Imbonerakure dont Pierre Ndayiziga et Niryatse, dirigés par leur représentant communal Nestor Bashingwanubusa accompagné de Félicien Ndikumahoro, chef de zone Rutonganikwa et Gérard Ninziza, chef du personnel à la *DPEFTP*. Selon des sources sur place, la victime partageait un verre avec sa femme dans un cabaret de cette colline et l'ont embarquée à bord d'une camionnette simple cabine du district sanitaire de Buhiga conduit par Sadoscar Sabokwigura, Imbonerakure de Buhiga. Selon les mêmes sources, cette victime a crié au secours, puis ils l'ont déposée à environ 500 m du lieu d'embarquement, l'ont tabassée et l'ont laissée sur place. Elle a été évacuée par sa femme et ses voisins vers un lieu secret pour être soigné.

### **Un membre du parti CNL torturé en commune Butaganzwa, province Kayanza**

En date du 17 août 2019, sur la colline Kiryama, commune Butaganzwa, province Kayanza, vers 22 heures, Innocent Nzeyimana, membre du comité communal du parti CNL, a été tabassé par des Imbonerakure jusqu'à vomir du sang. Selon des sources sur place, ils l'accusaient d'être membre du parti CNL. Selon les mêmes sources, Innocent a été alité à l'hôpital de Musema de cette même commune.

### **Une personne torturée en commune Rango, province Kayanza**

En date du 17 août 2019, dans un bar, sur la colline Ruhinga, commune Rango, province Kayanza, Roger Ndayikeze, a été tabassé par des Imbonerakure dont Cyprien Ntunzwenimana qui revenaient des commémorations de la journée des Imbonerakure. Selon des sources sur place, les présumés auteurs l'accusaient d'avoir un fils, étudiant à l'Université à Bujumbura mairie, qui sensibilisait des habitants de la colline Ruhinga à adhérer au parti CNL. Selon les mêmes sources, la victime a été blessée grièvement au niveau de la tête et a été conduite au CDS Gihororo tandis que les présumés auteurs sont restés libres.

### **Une personne torturée en commune et province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 août 2019 indique qu'en date du 10 août 2019, en commune et province Muramvya, Fidèle, employé de la commune Muramvya, a été tabassé par Emmanuel, surnommé Nyamizi, Imbonerakure. Selon des sources sur place, Emmanuel voulait emporter par force des chaises de la commune, alors qu'on les avait prêtées à une autre personne. Selon les mêmes

sources, la victime est allée se faire soigner à l'hôpital de Muramvya avant d'être transférée à l'un des hôpitaux de Bujumbura, le 11 août 2019, vu la gravité de son état. Le présumé auteur n'a pas été inquiété.

### ***I.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES ADMINISTRATIFS ET DES POLICIERS***

#### **Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Bwambarangwe, province Kirundo**

En date du 13 août 2019, dans la permanence du parti CNL située dans la zone Mukenke, commune Bwabarangwe, province Kirundo, quatre membres du parti CNL dont Longin Nkezabahizi responsable communal, Fabrice Banderembako secrétaire général dudit parti et Abel Rwaswa responsable du même parti en zone Mukenke ont été arrêtés par la police sur l'ordre de l'administrateur de la commune Bwabarangwe, Fébronie Niyindabiye. Selon des sources sur place, ces victimes ont été accusées de tenir une réunion illégale.

#### **Une personne arrêtée en commune Bwambarangwe, province Kirundo**

En date du 16 août 2019, Gérard Karenzo, peintre et natif de la commune Bwambarangwe, province Kirundo a été arrêté par la police et conduit au cachot de cette commune. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir accepté de peindre la permanence du parti CNL dans cette même commune.

### ***I.4. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE***

#### **Une fillette violée en commune et province Bubanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 août 2019 indique qu'en date du 11 août 2019, sur la colline centre-ville, zone, commune et province Bubanza, D. N., âgée de 6 ans a été violée par le surnommé Gasongo, Imbonerakure, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 29 ans. Selon des sources sur place, la victime a été transportée au centre Seruka de Bujumbura Mairie. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et détenu au cachot du poste de police de Bubanza.

#### **Deux fillettes violées en commune et province Bubanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 août 2019 indique qu'en date du 11 août 2019, deux fillettes de la même famille, C.N., âgée de 9 ans et G.N., âgée de 12 ans, résidants sur la colline Shari I, zone, commune et province Bubanza, ont été violées par le prénomné Emmanuel, âgé de 16 ans. Selon des sources sur place, le présumé auteur a pris le large et les victimes ont été transportées au centre Seruka de Bujumbura Mairie pour des soins médicaux.

#### **Une femme violée en commune et province Bubanza**

En date du 13 août 2019, vers 19 heures, sur la colline Muhenga, zone Buvyuko, commune et province Bubanza, C. N., âgée de 37 ans, a été violée dans la brousse par le nommé Ciza, marié, âgé de 35 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, le présumé auteur a pris le large et la victime a été transportée au centre Seruka de Bujumbura Mairie.



## **Une fillette violée en commune et province Bubanza**

Dans la nuit du 13 août 2019, sur la colline centre-ville, zone, commune et province Bubanza, I. K., âgée de 13 ans, travailleuse domestique, a été violée après avoir été droguée. Selon des sources sur place, le patron de la victime, membre du parti CNDD-FDD a été pointé du doigt. Selon les mêmes sources, la victime a été transportée au centre Seruka de Bujumbura Mairie pour être soignée tandis que le présumé auteur est resté libre.

## **II. FAITS SECURITAIRES**

### **Un enfant tué en commune Giharo, province Rutana**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 août 2019 indique qu'en date du 11 août 2019 vers 18 heures, sur la sous-colline Mushindwi, colline Kabingo, zone Butezi, commune Giharo, province Rutana, Innocent Niyonsaba, âgé de 7 ans, a été brûlé par sa mère, Sophie Nijimbere, âgée de 34 ans. Selon des sources sur place, l'enfant a été accusé de voler des patates douces dans le champ d'un voisin. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite vers l'hôpital de Kinyinya tandis que le présumé auteur a été conduit au cachot de la police Giharo. Cet enfant a rendu l'âme le 13 août 2019.

### **Un nouveau-né tué en commune Giharo, province Rutana**

En date du 12 août 2019, vers 9 heures, sur la colline Mura, zone et commune Giharo, province Rutana, un nouveau-né a été tué par sa mère, Divine Kwizera, âgée de 15 ans, en complicité avec Berthe Barihuta, âgée de 35 ans, mère de cette dernière. Selon des sources sur place, Divine a mis au monde un enfant qui a été rapidement enterré et après le constat de l'état de cette fille, le bébé a été déterré étant dans un état de décomposition. Selon les mêmes sources, les deux présumés auteurs ont été arrêtés par des policiers et détenus au cachot de poste de police de Giharo.

### **Une personne blessée en commune et province Bubanza**

En date du 15 août 2019, sur la sous-colline Nabubu, colline centre-ville, commune et province Bubanza, le prénommé Abel, âgé d'environ 57 ans, membre du parti CNDD-FDD, maçon a été grièvement blessé par des gens non identifiés qui se sont introduits avec des machettes dans sa maison. Selon des sources sur place, la victime a été transportée à l'hôpital de Bubanza pour être soignée puis transférée à l'un des hôpitaux de Bujumbura.

### **Marches manifestations des Imbonerakure dans toutes les provinces du pays**

En date du 17 août 2019, dans toutes les provinces du pays, dans le cadre de la célébration de la journée dédiée aux Imbonerakure, le parti CNDD-FDD a organisée des marches manifestations. Selon des sources sur place, le thème de cette journée était le même partout dans le pays : « Imbonerakure, pilier du développement national » et des Imbonerakure ont défilé en scandant le slogan suivant : « *Ngaho ngaho CNL turaje, hunga hunga ! 2020 irashitse, Uwuzorukarisha ruzomumwa !* » ce qui se traduit « *Attention, attention CNL, nous arrivons! déguerpissez, déguerpissez ! les élections de 2020 approchent, celui qui causera des troubles sera éliminé !....* » A titre illustratif, dans les rues de la ville

de Karuzi, des Imbonerakure venus de toutes les zones des différentes communes de la province Karuzi ont marché sous la direction de leurs chefs collinaires et communaux en chantant qu'il faut patienter un peu et qu'un jour ils vont tuer des opposants vivant dans le site des déplacés kukamahoro de Karuzi. En outre, en commune et province Cankuzo, en date du 16 août 2019, des Imbonerakure en masse et en plusieurs groupes, en provenance des autres communes se sont rassemblés à l'école paramédicale de Cankuzo où ils ont été logés. En date du 17 août 2019, ces Imbonerakure couraient en criant et en scandant des slogans du parti CNDD- FDD dans les rues du centre urbain de Cankuzo et se dirigeaient vers le stade. Des conducteurs de taxis vélos ont été contraints de les suivre. Toutes les activités au centre de Cankuzo ont été suspendues tout l'avant midi par peur.

### **Une permanence du parti CNL brûlée et une autre vandalisée en commune Kanyosha, province Bujumbura rural**

Dans la nuit du 12 au 13 août 2019, sur la colline Coga, à l'endroit communément appelé « Kwipera », en zone Muyira, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, la permanence du parti CNL a été brûlée par des gens non encore identifiés. Selon des sources sur place, dans cette même nuit, sur la colline Kirombwe, de la même zone et même commune, la permanence de ce même parti a été vandalisée par des gens aussi non encore identifiés.

### **Quatre membre du parti CNL blessés en commune Kanyosha, province Bujumbura rural**

Dans la nuit du 15 au 16 août 2019, sur la colline Nyamaboko, zone Ruyaga, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, les prénommés Sandrine, Emmanueline, Désiré et Pacifique Nduwimana, tous membres du parti CNL ont été blessés par des Imbonerakure dont le surnommé Sénégalais. Selon des sources sur place, c'était lors d'une attaque qui a eu lieu après une inauguration de la permanence du parti CNL à Nyamaboko ce 15 août 2019. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure ont tendu une embuscade aux membres du parti CNL revenant de l'inauguration de cette permanence. La police a arrêté et détenu trois Imbonerakure qui ont été conduits au cachot du poste de police de la zone Kiyenzi.

### **Trois membres du parti CNDD-FDD blessés en commune Gasorwe, province Muyinga**

En date du 14 août 2019, vers 20 heures, sur la colline Masasu, zone et commune Gasorwe, province Muyinga, des membres du parti CNL ont été attaqués à leurs domiciles par un groupe d'Imbonerakure dirigés par Madjidi Masabo, chef de zone Gasorwe et Amissi Mbonihankuye, secrétaire du parti CNDD-FDD en zone Gasorwe. Selon des sources sur place, lors de ces disputes, 3 Imbonerakure ont été blessés et une maison appartenant à Issa Ngenzebuhoro, membre du parti CNL a été endommagée. Selon les mêmes sources, 6 membres du parti CNL dont Abdou Nzeyimana, Athman Mukerarugendo, Ramadhan Kubwimana, Issa Ngenzebuhoro et Yassifu Niyonkuru ont été arrêtés par des policiers et ont été conduits au cachot du commissariat de police de Gasorwe.

### **Contribution forcée en commune Buhiga, province Karuzi**

Du 13 au 16 août 2019, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, des Imbonerakure ont collecté dans des ménages des membres du parti CNDD-FDD et au marché de Buhiga de l'argent pour la fête des Imbonerakure et intégration des aiglons (ibiswi vy'inkona) du 17 août 2019. Selon des sources sur place, Phocas Sindaruhuka, chef de zone Buhiga et représentant communal du parti CNDD-FDD a

distribué des documents écrits obligeant à toutes les personnes membres et non membres dudit parti exerçant des activités lucratives : des commerçants du centre de Buhiga, des conducteurs de taxi-voiture, de taxi-moto et de taxi-vélo de contribuer pour cette fête. Selon les mêmes sources, chaque commerçant devait payer 20.000 fbu, un conducteur de taxi-voiture 10.000 fbu, celui de taxi-moto 5.000 fbu et celui du taxi-vélo 1.000 fbu. Des membres du parti CNDD-FDD n'exerçant pas d'activités lucratives étaient aussi concernés mais la somme était libre et en fonction des moyens de chacun. Chaque soir, vers 18 heures, des Imbonerakure rentrant de la formation des jeunes enfants pour cette journée, passaient dans des boutiques et des magasins pour le recouvrement et ils menaçaient de sanctionner exemplairement ceux qui n'auront pas payé.

### **Des conducteurs de taxi-vélos menacés en province Cankuzo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 août 2019 indique qu'en date du 11 août 2019, Oscar Ndanoba, Imbonerakure, secrétaire provincial adjoint du parti CNDD-FDD et Janvier Nimubona, chef des Imbonerakure en commune Cankuzo, ont menacé des conducteurs de taxi-vélos. Selon des sources sur place, lors d'une réunion convoquée à l'intention de ces conducteurs de taxi-vélos, ils les ont obligés de dénoncer ceux qui ont participé au transport d'arbres et perches utilisés dans l'aménagement de la tribune lors de l'ouverture de la permanence provinciale du parti CNL. Selon les mêmes sources, après que ces derniers aient refusé de les dénoncer, ces Imbonerakure les ont menacés en leur disant en kirundi " mutambikije muzotanyuka", ce qui se traduit si vous adhérez en même temps aux partis CNDD-FDD et CNL, vous allez être tués.

### **Un propriétaire du véhicule menacé en province Cankuzo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 août 2019 indique qu'en date du 11 août 2019, sur l'ancien marché, au chef-lieu de la province Cankuzo, Louis Bigirimana, résidant au chef-lieu de la commune Kigamba, propriétaire du véhicule, camionnette de marque Dyna loué par le parti CNL pour déplacer les membres de ce parti, a été menacé par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, il a été contraint de ne pas transporter des membres du parti CNL qui revenaient de l'ouverture de la permanence dudit parti. Selon les mêmes sources, suite à ces menaces, des membres de ce parti sont retournés à pied à la maison en parcourant des dizaines de kilomètres.

### ***III. CONCLUSION***

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Des cas de tueries, de tortures et d'arrestations arbitraires ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

Ce bulletin a relevé aussi des cas de VBG.

Des manifestations, des cas d'intolérance politique et des intimidations ont été observés dans certaines provinces du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.